

**ASSEMBLÉE CITOYENNE DES CONSEILS DE QUARTIER
CHAMPERRET-BERTHIER et PEREIRE-MALESHERBES**

Engagement et civisme

Le 16 février 2022, à 19 h 00

Ecole élémentaire Berthier – 112, boulevard Berthier

Les élus et intervenants présents :

- Jean Didier BERTHAULT, conseiller de Paris, en charge des affaires européennes et internationales et des relations avec les syndicats métropolitains et délégué au conseil de quartier Champerret-Berthier
- Christophe LEDRAN, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités et délégué au quartier Pereire-Malesherbes
- Scévole de LIVONNIERE, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la participation citoyenne et de la vie associative
- Atanase PERIFAN, adjoint au maire du 17^{ème}, en charge de la mobilisation solidaire
- Géraldine ROUAH ZANGRILLI, adjointe au maire du 17^{ème}, en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur
- Jamila SERFATI, conseillère du 17^e, en charge du conseil municipal des jeunes et du dialogue interculturel
- Danielle MAATOUK, présidente de l'Amicale du 228 rue de Courcelles
- Jean GOBY, président de l'Union des locataires du 164 rue de Saussure
- Olivia MEYER, volontaire en service civique au sein du service de démocratie locale de la Mairie du 17^e
- Joseph AIMARD, volontaire en service civique au sein du service de démocratie locale de la Mairie du 17^e

Introduction :

Jean-Didier BERTHAULT et Christophe LEDRAN rappellent que la réunion de ce soir portera sur l'engagement civique et le civisme au sens large. Il est indiqué que l'engagement civique commence par l'associatif. L'objet de cette réunion est de passer en revue diverses thématiques de l'engagement et du civisme. Trois initiatives de la mairie du 17^e, « L'heure civique du 17^e », le « Passeport du civisme du 17^e » et le « Conseil municipal des jeunes du 17^e » feront l'objet d'une présentation détaillée. Le dispositif de « Service civique » sera également mis en lumière. Enfin, il s'agira de donner la parole aux associations qui s'engagent, au quotidien, pour les autres.

Présentation de « L'heure civique 17 ».

Atanase PERIFAN rappelle que les situations exceptionnelles favorisent la solidarité, ce qui s'est encore une fois vérifié pendant la crise covid. Initiée par la Mairie du 17^e, L'heure civique 17 permet à chacun de donner une heure par mois, ou plus, pour une action de solidarité de proximité. Près de 1 500 volontaires y participent déjà dans l'arrondissement et des dizaines de milliers de personnes dans toute la France. Il y a deux types d'actions : des actions collectives et des actions interpersonnelles qui permettent de tisser du lien entre voisins.

Ces actions de solidarité sont multiples : distributions alimentaires pour les plus démunis, accueil des personnes souhaitant se faire vacciner, soutien aux personnes âgées, actions de végétalisation ou opérations de ramassage participatif des déchets.

Pour participer à cette démarche, il suffit de s'inscrire sur le site [L'Heure Civique 17e - La plateforme solidaire ! \(lheurecivique17.fr\)](https://lheurecivique17.fr). Atanase PERIFAN rappelle qu'il s'agit de promouvoir la solidarité, notamment intergénérationnelle, en changeant les mentalités

Présentation du « Passeport du civisme du 17^e »

Géraldine ROUAH-ZANGRILLI rappelle que le passeport du civisme du 17^e est une initiative du maire d'arrondissement, Geoffroy BOULARD. Il est conçu comme un guide ludique et pédagogique, qui propose à tous les élèves de CM1/CM2 un parcours citoyen au travers de missions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire. Il est important de sortir du concept pur en proposant des actions très concrètes permettant aux enfants d'appréhender correctement cette notion fondamentale. Le passeport est conçu pour coller aux programmes pédagogiques, notamment les apprentissages sur les institutions.

Les élèves plus jeunes peuvent également s'inscrire dans cette démarche. Des CP ont effectué, l'année précédente, un travail sur la notion de liberté qui s'inscrit dans le cadre du passeport du civisme. Elle a rencontré un franc succès. Ces initiatives peuvent également se rapprocher de ce qui se pratique dans certaines universités, à savoir valoriser le temps d'étude des étudiants en le consacrant à l'associatif et à l'engagement civique.

Ce guide est construit autour de certaines thématiques. Il invite les enfants à s'impliquer autour de la politique mémorielle, le devoir de mémoire envers ceux qui ont combattu pour la France. Les enfants peuvent ainsi assister à une cérémonie au mémorial de la mairie de l'arrondissement. Il propose aussi des actions de solidarité envers les personnes âgées. Les enfants peuvent interagir avec ces populations au moment des fêtes de fin d'année, notamment par le biais de dessins et de messages. La promotion des valeurs universelles du sport, comme le fair-play et le respect, ainsi que la culture constitue également une dimension essentielle de cet outil.

Madame l'adjointe au Maire du 17^e en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur conclut cette présentation en rappelant que cet outil scelle symboliquement les engagements réciproques entre les jeunes citoyens et les responsables de la collectivité publique. Il permet de lutter contre les incivilités tout en s'inscrivant dans une démarche de sensibilisation au civisme pour les plus jeunes générations. Une version digitale du Passeport du civisme est accessible sur le site de la mairie : <https://mairie17.paris.fr/pages/passeport-du-civisme-17714>.

Présentation du conseil municipal des jeunes

Jamila SERFATI indique que le conseil municipal des jeunes a été créé en mars 2021, à l'initiative de Geoffroy BOULARD. Il s'adresse à l'ensemble des collégiens de 5^e et de 4^e du 17^e arrondissement. Ces élèves sont élus au sein de leur collège pour siéger au sein du conseil municipal des jeunes, conçu à l'image du conseil municipal du 17^e arrondissement. Il s'agit d'un outil permettant de découvrir la démocratie d'une manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement : respect, confrontation des idées et distance entre les souhaits et le possible.

Les échanges sont organisés par thématiques : passeport du civisme, environnement, solidarité, sports et culture. Ils travaillent sur des projets très concrets comme l'organisation d'olympiades collèges dont l'objectif est de s'unir autour des valeurs sportives et de créer du lien entre les établissements scolaires en favorisant les rencontres et le vivre ensemble.

Ce sont des mandats d'un an. Les élus se rencontrent une fois par mois pour échanger sur des projets concrets et se mobiliser pour améliorer le quotidien de chacun. Il y a également des réunions plus officielles en présence du maire et de certains élus. Les participants sont très fiers de s'impliquer dans la vie de l'arrondissement et participent activement au bon fonctionnement de la démarche. Ils sont particulièrement impliqués sur les thèmes de la solidarité et de l'environnement.

Voix des associations des quartiers

➤ **L'amicale du 228 rue de Courcelles.**

Danièle MAATOUK indique que L'amicale du 228 rue de Courcelles a été créée, en tant que groupement, en octobre 2019 et a rencontré d'excellents résultats en matière de création de lien social. Ses objectifs sont d'informer, défendre, promouvoir et représenter les droits matériels et moraux des locataires dans les domaines de la vie quotidienne, du logement et du cadre de vie. Elle bénéficie d'un statut « Loi 1901 ».

Sur le lien social, l'amicale s'est concentrée sur l'optimisation de l'information et de la communication à destination des résidents concernant les problèmes existants et les actions en cours ou à venir ainsi que sur les résultats obtenus. En retour, les résidents sont invités à communiquer leurs préoccupations et leurs suggestions. L'amicale s'est également beaucoup investie pendant la crise covid, notamment sur le manque de disponibilité des masques. Un atelier de fabrication de masques en tissu a été créé et les masques ont été distribués à l'ensemble des locataires de la résidence, ce qui a permis de renforcer le lien social entre ces personnes qui habitent le même immeuble sans réellement se connaître.

À date, l'amicale compte 52 adhérents sur 145 logements. Elle dispose d'un local, ce qui lui permet de se réunir et de bénéficier de bonnes conditions de travail. Ses objectifs sont de pallier les problèmes locatifs, d'instaurer un climat d'entraide et de confiance au sein de la résidence et de participer aux actions des conseils de quartier. Elle tient des permanences régulières, deux fois par semaine, ce qui permet aux personnes de se déplacer pour soumettre leurs problématiques. Elle propose des cours de soutien scolaire pour les enfants et organise un certain nombre de manifestations festives permettant aux locataires de se connaître et d'interagir pour renforcer le lien dans la résidence.

Quelle est notre conception de l'engagement et du civisme ?

Engagement ne signifie pas civisme : on peut s'engager dans des actions destructrices ou des actions à but individualiste. L'engagement de notre point de vue c'est une promesse car dans la promesse il y a l'espérance. C'est une prise de position pour des actions créant un lien entre les personnes, dans le but d'opérer une transformation vertueuse des situations amenant ces personnes à se retrouver autour de valeurs communes.

Civisme : Définition Le Larousse « Dévouement envers la collectivité, l'Etat, et à la participation régulière à ses activités notamment par l'exercice du droit de vote » et en synonyme « patriotisme ». Racines des mots : « civis » = citoyen ; « pater » = père, « patria » = terre des aïeux ;

Patriotisme : Définition Le Robert « L'amour de la patrie ; désir, volonté de se dévouer, de se sacrifier pour la défendre ». Le Larousse : « Attachement sentimental à sa patrie se manifestant par la volonté de la défendre, de la promouvoir »

Le civisme se définit donc comme l'engagement vertueux par excellence envers la collectivité et la patrie . Il induit, d'une part, une volonté de s'engager avec autrui pour la construction du Bien-vivre sociétal et, d'autre part, l'expression d'un amour et d'un dévouement pour sa patrie.

CONCLUSION

L'engagement ouvre à l'espace public, mais il a besoin de volontaires convaincus et assidus à la tâche. Dans le contexte de notre société actuelle dite « ouverte » avec une pluralité ethnique, culturelle, morale, etc., où les différences deviennent une composante de la citoyenneté, quelles seraient les valeurs communes autour desquelles il pourrait y avoir une unité citoyenne ?

Le champ de la réflexion est largement ouvert. Le milieu associatif pourrait avoir un rôle majeur à jouer dans la mesure où il est local et donc de proximité, pour une meilleure approche des gens, des problèmes, des actions à mener pour encourager et amener les citoyens à s'unir autour de valeurs communes et ainsi à participer aux actions civiques.

Danièle Maatouk, présidente de l'Amicale du 228 rue de Courcelles

Jean GOBY précise que L'union des locataires du 164 rue de Saussure est également une association de type « Loi 1901 ». Le 164 rue de Saussure regroupe 397 appartements et 1 200 habitants. Il s'agit d'une petite ville dans la ville. L'association siège au Conseil de quartier Pereire Malesherbes en tant qu'acteur local. Elle s'appuie sur un site internet et dispose d'un local en sous-sol, mis à disposition par le bailleur. Il a été aménagé pour recevoir les locataires chaque vendredi après-midi.

Son activité principale consiste à œuvrer à l'amélioration des conditions de vie au sein de la résidence. Elle promeut le respect des droits des locataires, mais insiste également sur leurs devoirs. Elle vise à développer les activités culturelles et sociales et à l'amélioration du cadre de vie. L'activité de l'association est financée par les cotisations de 13 euros versées par les familles ayant adhéré à l'association.

En matière d'engagement, l'association s'est également impliquée dans un certain nombre d'actions sociales. L'année précédente, elle a organisé une collecte de fonds en faveur du Téléthon. Une somme de 210 euros a été réunie grâce à la générosité des locataires. Une activité « fresque » est également mentionnée. Elle se déroule principalement à Pâques et à Noël et a permis la mise en valeur des bâtiments.

Enfin, l'association assure une veille de l'entretien des bâtiments et communique régulièrement des photos des dysfonctionnements et détériorations des locaux au bailleur, afin de le placer face à ses responsabilités, en termes d'entretien.

→ Intervention de l'Association J'aime mon quartier

L'association a été créée en mars 2021. Elle est née au sein du quartier Berthier-Courcelles afin d'établir un lien social entre les locataires de Paris Habitat et de favoriser la convivialité dans les immeubles. Elle a vocation à grossir le nombre de ses adhérents afin de peser davantage dans les discussions avec le bailleur. À date, elle ne compte pas assez d'adhérents pour être représentative. Il manque quarante adhérents pour obtenir des subventions et un local.

Présentation du Service civique

Il s'agit de participer à l'amélioration concrète de la société en agissant au sein d'une association d'intérêt général. Le service civique est ouvert à tous, sans condition de diplôme. Il permet notamment aux jeunes de participer à des missions, entre 6 et 8 mois, initiées par la Ville de Paris.

Permettant à des étudiants de passer de la théorie à la pratique, le service civique permet de découvrir l'engagement sur le terrain, au service de tous, sur des thématiques multiples comme la solidarité et la protection de l'environnement. Ces missions sont souvent à mi-temps, en général 24 heures par semaine. Dans le 17^e, les participants à la démarche interagissent fréquemment avec le bureau de la démocratie locale, en participant à l'organisation des conseils de quartier.

Olivia MEYER et Joseph AIMARD témoignent de leur expérience en tant que volontaires en service civique au sein du service de la Démocratie locale.

Informations

Jean-Didier BERTHAULT rappelle qu'une attention particulière est portée à la limitation des nuisances découlant des travaux en cours dans l'arrondissement. Afin de limiter les impacts, ils ont été divisés par tranches. Un important travail a été mené sur l'accessibilité, notamment pour les PMR. Des accès PMR ont été déployés dans tout l'arrondissement. Si des problèmes spécifiques sont constatés, il est possible d'envoyer une photographie à la mairie afin que la mission tramway puisse proposer des solutions concrètes.

La séance est levée à 20 h 45.

